À COMPTER DU 01 MARS 2023



ACCÈS RÉGULÉ AUX URGENCES DE GRAY

DE 19H00 À 07H30

NE VOUS RENDEZ PAS
IMMEDIATEMENT AUX URGENCES
CONTACTEZ D'ABORD





En fonction de votre état de santé, vous serez :



Orienté vers un médecin de ville



Invité à vous rendre sur place ou orienté vers un autre service d'urgences



Pris en charge par un véhicule de secours